

Transport scolaire



RENTREE SCOLAIRE 2023 / 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Pour un délai de traitement plus rapide, inscrivez-vous en ligne sur :

www.agglodebrive.fr

Pour bénéficier d'un titre de transport, l'élève doit répondre aux conditions suivantes :

- être domicilié dans une des 48 communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et à, au moins 1 km de l'établissement où il est inscrit,
- être scolarisé de la maternelle à la fin des études secondaires (niveau baccalauréat) dans un établissement scolaire situé sur le territoire de la CABB,
- être inscrit dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat, relevant du Ministère de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Agriculture,
- respecter la sectorisation (carte scolaire) applicable à leur commune de résidence (sauf cas de dérogation validée par la CABB),
- effectuer un aller-retour par jour en période scolaire (un aller-retour par semaine pour les internes).

Le Pass Scolaire, sous réserve de validation, donne accès aux cars scolaires et aux lignes urbaines de la CABB, aux lignes régulières interurbaines de la Région Nouvelle Aquitaine, **aux horaires définis lors de l'inscription**

VOS CONTACTS à la CABB :

Accueil téléphonique : 05.55.74.99.27

E-mail : transportscolaire@agglodebrive.fr Site internet : www.agglodebrive.fr

Adresse : CABB – service Transport Scolaire – 9 av. Léo Lagrange – 19100 BRIVE

Accueil physique : sur rendez-vous uniquement

CONSEILS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- La carte de transport scolaire «PASS SCOLAIRE» est **valable pour l'année scolaire 2023/2024**.
- L'inscription se fait en ligne sur le site : www.agglodebrive.fr (rubrique : Compétences – Transports – Libéo Scolaire).
- La photo d'identité et le justificatif de domicile doivent obligatoirement être fournis lors du dépôt du dossier.
- La date de changement des tarifs est fixée au 15 juillet à 23h59mn59s (cachet de la Poste faisant foi pour envoi par courrier, horodatage internet, date de remise en main propre du dossier d'inscription complet à la CABB).
- Vous devez **signer le dossier d'inscription et en accepter les termes**.
- L'inscription aux transports scolaires implique l'acceptation pleine et entière du **Règlement Intérieur des Transports Scolaires de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive**. Ce règlement peut être téléchargé sur le site www.agglodebrive.fr ou consulté/retiré à l'accueil de la CABB.
- Dès que le dossier sera traité et le règlement effectué, la CABB vous adressera un courrier avec le **PASS SCOLAIRE** de votre enfant ainsi qu'un **CODE DE BONNE CONDUITE**.
- **Le Code de Bonne Conduite est un extrait du Règlement Intérieur des Transports Scolaires** : il rappelle les obligations des élèves, de leurs parents, des conducteurs et du transporteur à l'utilisation du service, en matière de sécurité et de discipline.
- **Le PASS SCOLAIRE sera valide dès que vous aurez collé la photo de votre enfant** sur la partie réservée à cet effet.

Le PASS SCOLAIRE devra obligatoirement être présenté au conducteur à chaque montée à bord du véhicule et à chaque contrôle

La participation financière est fixée en fonction du quotient familial mensuel (calculé sur la base du revenu fiscal de référence), selon le tableau ci-dessous			
TARIFS ANNUELS TTC – ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE / EXTERNE			
TRANCHE Elève Ayant Droit	QUOTIENT FAMILIAL IMPOT	TARIFS	
		du 01/06 au 15/07	à partir du 16/07
1	Inférieur à 450 €	(1) 30,00 €	50,00 €
2	Entre 451€ et 650 €	50,00 €	70,00 €
3	Entre 651 € et 870 €	(2) 80,00 €	100,00 €
4	A partir de 871 € (3)	115,00 €	135,00 €
Navette école-école (4)		30,00 €	50,00 €
Tarif Non Ayant Droit sur circuits transports scolaires		195,00 €	215,00 €
TARIFS ANNUELS TTC – ELEVE INTERNE			
TRANCHE Elève Ayant Droit	QUOTIENT FAMILIAL IMPOT	TARIFS	
		du 01/06 au 15/07	à partir du 16/07
1	Inférieur à 450 €	(1) 25,00 €	45,00 €
2	Entre 451€ et 650 €	40,00 €	60,00 €
3	Entre 651 € et 870 €	(2) 65,00 €	85,00 €
4	A partir de 871 € (3)	95,00 €	115,00 €
Tarif Non Ayant Droit sur circuits transports scolaires		150,00 €	170,00 €
TARIF ANNUEL TTC – TARIF ANNEXE			
Duplicata du titre de transport en cas de perte		15,00 €	
Duplicata du titre de transport TER		Selon tarification TER en vigueur	

(1) Les demandeurs d'asile, les réfugiés bénéficieront du tarif de la tranche 1 à défaut de présenter un niveau de quotient familial sur présentation d'un justificatif, quelle que soit la date d'inscription.

(2) Les familles d'accueil de mineurs, les fonds sociaux d'établissements scolaires d'accueil de mineurs et les familles nouvellement arrivées en France ne pouvant produire des éléments d'imposition français bénéficieront de la tranche 3, sur présentation d'un justificatif, quelle que soit la date d'inscription.

(3) Si le représentant légal ne donne pas son accord à la CABB pour l'utilisation de l'API impôts particulier mis à disposition par la Direction Générale des Finances Publiques ou s'il ne souhaite pas transmettre son revenu fiscal de référence, il lui sera appliqué les tarifs de la tranche 4.

(4) Y compris pour les enfants des familles hors secteur.

Pour les familles inscrivant plusieurs enfants au transport scolaire domiciliés à la même adresse, **une réduction de 30 % est appliquée au tarif du 3^{ème} enfant et suivant**. Cette réduction ne concerne que les enfants bénéficiant d'un tarif des tranches 1 à 4. Elle ne s'applique pas sur le coût total de la facture pour la famille, mais uniquement sur le coût appliqué au 3^{ème} enfant inscrit et celui des enfants suivants. Pour bénéficier de cette réduction tous les enfants doivent être inscrits à la même date.

Les règlements pas CB sont effectués uniquement en ligne (après instruction de votre dossier).

Les règlements peuvent être effectués par chèque (à l'ordre de Transport Scolaire) ou en numéraire directement auprès du Service Transport Scolaire de la CABB

CAS PARTICULIERS :

- Pour les scolaires « non ayant droit », il est possible d'acheter le « PASS JEUNE ANNUEL » à 130 € du Réseau LIBEO directement à l'agence commerciale INFO BUS, place du XIV juillet – Brive – tél. 05.55.74.20.13

DEMANDE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

1^{ère} demande

Renouvellement (1)

NOM de l'ELEVE :	Prénom :
Né(e) le :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Portable :	
Nom de l'établissement scolaire :	
Commune :	
Classe :	
Options spécifiques : <input type="checkbox"/> Européenne <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> EREA	
<input type="checkbox"/> Internat d'excellence <input type="checkbox"/> Jeunes sapeurs-pompiers <input type="checkbox"/> Langue régionale	
Autre option :	
Qualité de l'élève : demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/>	

REPRESENTANT LEGAL - TUTEUR FAMILLE OU ETABLISSEMENT D'ACCUEIL	AUTRE REPRESENTANT LEGAL Garde alternée - 2 ^{ème} parent
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Commune :	Commune :
Portable :	Portable :
Fixe :	Fixe :
e-mail (2) :	e-mail (2) :
<input type="checkbox"/> J'inscris mon numéro de téléphone mobile et mon e-mail aux alertes. Les alertes envoyées concernent uniquement les transports (perturbations, inscriptions...)	<input type="checkbox"/> J'inscris mon numéro de téléphone mobile et mon e-mail aux alertes. Les alertes envoyées concernent uniquement les transports (perturbations, inscriptions...)

- (1) Si l'année dernière, l'inscription de votre (vos) enfant (s) a été déposée en format papier, vous pouvez cette année renouveler l'inscription en ligne sur le site www.agglodebrive.fr (pour cela vous devez renseigner l'identifiant qui vous a été envoyé, votre mot de passe ou en créer un).
- (2) La communication de votre adresse mail est indispensable pour nous permettre de vous envoyer rapidement l'identifiant à votre compte transport en ligne, ainsi que toutes autres informations concernant uniquement les services de transport scolaire (perturbations, retard, ...). Votre adresse mail ne sera en aucun cas communiquée à des fins commerciales (cf. mentions légales d'information en dernière page).

PIECES A FOURNIR LORS DU DEPOT DU DOSSIER

- ✓ Pièces obligatoires : Photo d'identité Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- ✓ Si la demande l'impose : Certificat de scolarité pour les moins de 3 ans Justificatif de dérogation
- ✓ [La copie du dernier avis d'imposition](#) qui détermine la tranche du quotient familial : si cet avis n'est pas fourni, la tranche maximale 4 sera appliquée.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

TRANSPORT EN CAR*(les horaires et services sont consultables sur le site : www.agglodebrive.fr)*

		Transport n° 1	Transport n° 2 (en cas de garde alternée)	Correspondance <input type="checkbox"/> Ligne scolaire <input type="checkbox"/> Réseau urbain
ALLER DOMICILE ETABLISSEMENT SCOLAIRE	LIGNE			
	Commune de montée			
	Point de montée			
	Horaire			
	Commune de descente			
	Point de descente			
RETOUR ETABLISSEMENT SCOLAIRE DOMICILE	LIGNE			
	Commune de montée			
	Point de montée			
	Horaire			
	Commune de descente			
	Point de descente			

NAVETTE (Ecole/Ecole)	Commune de montée	Ecole
	Commune de descente	Ecole

TRANSPORT EN TER

	Transport n° 1	Transport n° 2 (en cas de garde alternée)	Si correspondance Ligne scolaire ou réseau urbain, compléter la colonne ci-dessus
Gare de départ *			
Gare d'arrivée			

*Liste des gares : Allasac - Brive la Gaillarde - La Rivière de Mansac - Objat - Le Burg - Saint Aulaire - VaretzMentions légales d'information :

- Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la gestion des transports scolaires de la CABB. Elles sont réservées à l'usage des services internes et sont communiquées aux destinataires suivants : mairie de la commune de résidence, exploitants du réseau de transport de la CABB, établissements scolaires et région nouvelle aquitaine. Elles ne sont en aucun cas transmises à des partenaires à des fins commerciales. Les données vous concernant sont conservées pour une durée de 15 mois puis anonymisées à des fins statistiques pour 15 ans. Conformément au Règlement européen 2016/679 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, d'un droit à l'effacement de celles-ci, à la limitation de leur traitement et à leur portabilité, ainsi que d'un droit d'opposition.
- Pour les exercer, il vous suffit d'adresser un courrier : **Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive – Délégué à la protection des données – 9 av. Léo Lagrange – 19100 BRIVE** ou par mail à : dpo@agglodebrive.fr

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire.
- En tant que représentant légal de l'enfant, je déclare avoir pris connaissance des mentions légales d'information ci-dessus et accepte la collecte de mes données personnelles.
- Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Transport Scolaire de la CABB, notamment concernant ma responsabilité exclusive depuis mon domicile à la montée dans le véhicule et de la descente du véhicule à mon domicile et je l'accepte pleinement et entièrement.
- Je m'engage à respecter le Règlement Intérieur du Transport Scolaire.

Fait à

le

Signature :